

- [Page de couverture](#)
- [Maître d'œuvre](#)
- [Edito](#)
- [Avant propos](#)
- [Une méthode : délimiter des unités de paysages](#)

1ère partie - UN OUTIL DE CONNAISSANCE PARTAGÉ

- [1 - 1 - Des Pyrénées à l'océan : une palette de paysages très variée](#)
- [1 - 2 - Les fondements du paysage des Pyrénées-Atlantiques](#)
- [1 - 3 - Sept ensembles de paysage](#)

2ème partie - LES SEPT ENSEMBLES DE PAYSAGE

- [2 - 1 - L'ensemble du Labourd](#)
- [2 - 2 - L'ensemble de l'Adour](#)
- [2 - 3 - L'ensemble de la Basse Navarre](#)
- [2 - 4 - L'ensemble de la Soule](#)
- [2 - 5 - L'ensemble entre Adour et Gave](#)
- [2 - 6 - L'ensemble du Béarn des Gaves](#)
- [2 - 7 - L'ensemble du Haut Béarn](#)

3ème partie - LES ENJEUX DU PAYSAGE

- [3 - 1 - Le paysage au quotidien](#)
- [3 - 2 - Les enjeux du paysage du département](#)
- [3 - 3 - Pour une politique départementale des paysages](#)
- [3 - 4 - Annexes](#)

■ [SITE INTERNET DU CONSEIL GÉNÉRAL](#)

Paysages des Pyrénées-Atlantiques

un outil de connaissance partagé



2001

Préparation du fichier pdf et environnement graphique : Jean-Eric ROSE (Agnos-64)

Etude réalisée par :

Morel Delaigue Paysagistes :

Michèle Delaigue Paysagiste DPLG, Paysagiste Conseil de l'Etat

13 rue des anglais 64000 PAU - tél.: 05 59 02 36 40 / fax : 05 59 02 39 84 - Email : Jean-Francois.Morel@wanadoo.fr
assistée de **Cécile Gabaix-Hialé** Paysagiste DPLG

ont collaboré à cette étude :

Géodes - Géologues Conseils (hydrogéomorphologie, géodynamique)

Christian Beaufrère

L'Ayguelade 64260 BIELLE - tél.: 05 59 82 60 13

Emmanuelle Heulmé - Historienne du paysage urbain et rural

9 rue du Hamel 33000 BORDEAUX - tél.: 05 56 92 00 32

Marc Petitjean Architecte DPLG - spécialisé dans l'analyse / datation du patrimoine bâti

Route de Nay 64530 LABATMALE - tél. : 05 59 53 53 60





Edito

L'Atlas des Paysages en Pyrénées-Atlantiques, paru en 2003 sous forme d'un coffret de neuf cahiers, a rencontré un véritable succès comme outil de travail et d'aide à la décision auprès des professionnels. En cela, il a pleinement répondu aux objectifs qui lui avaient été assignés par le Conseil général et les services de l'État au moment du lancement de la démarche.

Il est également apparu que sa diffusion pouvait en être élargie : d'abord, parce que, dans un premier temps, tous les acteurs intervenant sur le paysage n'avaient pu en disposer, mais aussi parce que l'ouvrage, en raison de son exhaustivité, peut susciter un véritable intérêt auprès de tous les publics qui s'intéressent à la préservation de l'environnement et de la qualité paysagère.

Pour permettre à tous les publics d'accéder le plus aisément possible à l'intégralité des informations contenues dans le coffret initial, nous avons donc décidé de les proposer à partir de maintenant au format numérique, sur CD-ROM.

La navigation a été voulue aisée et la plus proche possible de celle proposée par le document au format papier : un menu simple permet d'accéder, en un click, à l'ensemble des pages de l'atlas.

Bonne navigation à chacun d'entre vous

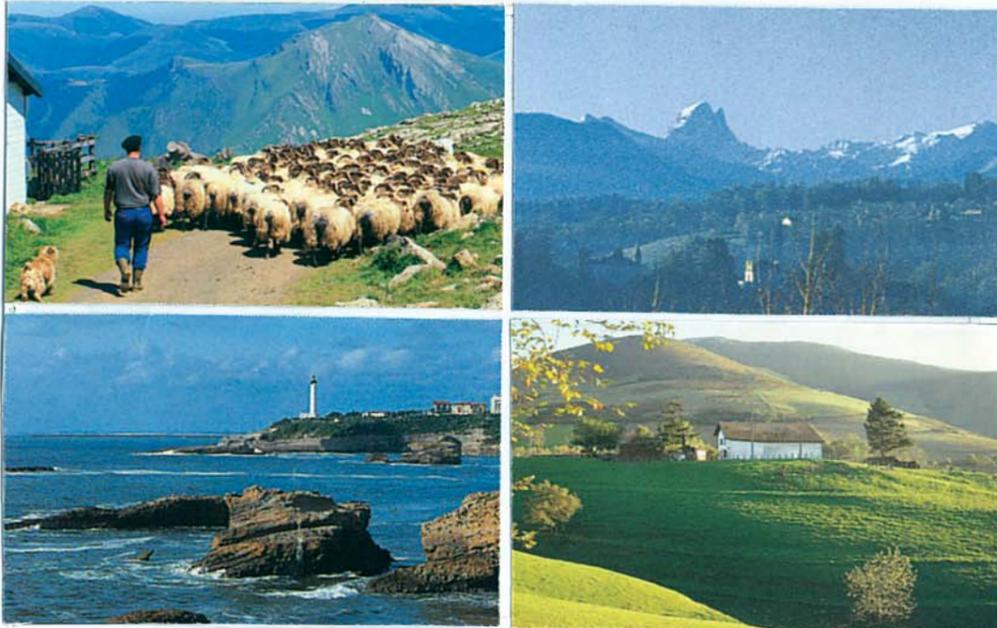
Jean-Jacques LASSERRE

Président du Conseil général
des Pyrénées-Atlantiques.

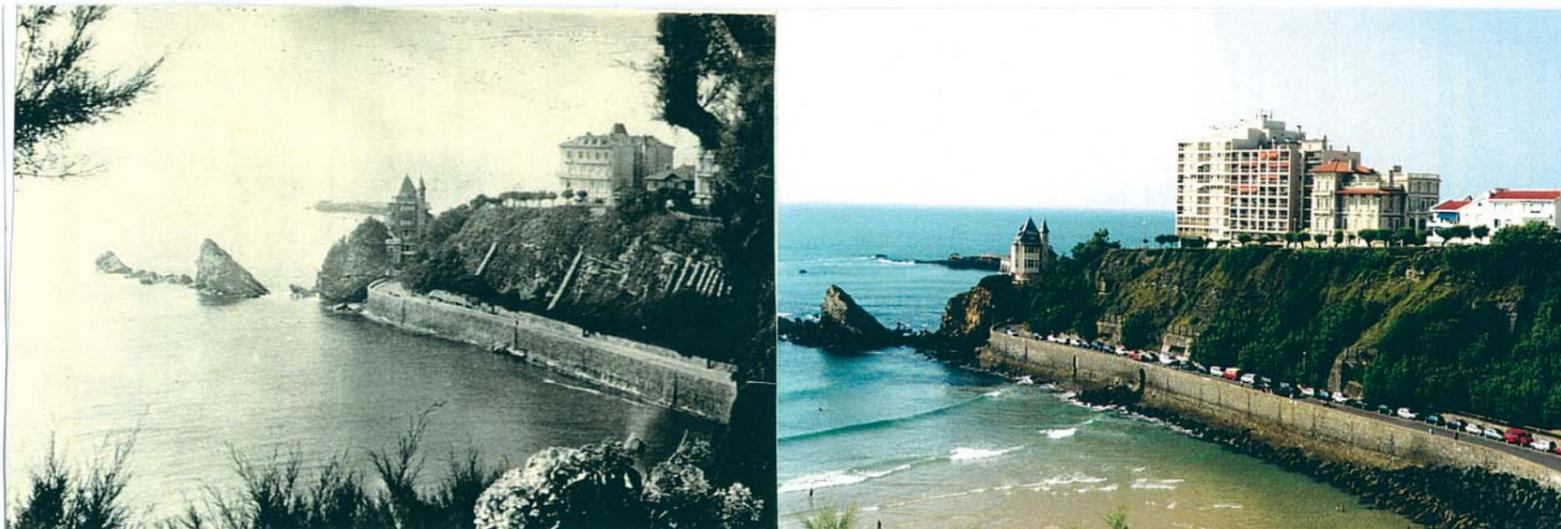


**Pourquoi une identification des paysages des Pyrénées Atlantiques? ...
..... pour connaître**

..... pour faire connaître une valeur patrimoniale et économique du paysage, dans un pays, **la France, qui est le premier pays touristique du Monde**, et surtout parce que la qualité du cadre de vie est devenue une **forte demande de nos concitoyens**.



..... parce que les paysages évoluent.



Biarritz - 1956

2000

Avant-propos

Une démarche qui s'inscrit dans un contexte national

Cette démarche, initiée conjointement par le Conseil Général du Département des Pyrénées-Atlantiques et les services déconcentrés de l'Etat, s'inscrit dans la politique globale de l'Etat : l'atlas des paysages a pour but de «développer la connaissance des paysages» et de «renforcer et mettre en cohérence les politiques publiques de paysage» (Ministre de l'Environnement, 1999).

La première étape de cette politique passe par un travail d'**identification**.

Un outil de connaissance partagé

L'objectif est de proposer un **outil de référence** commun à tous : services du Conseil Général, de l'Etat, élus et aménageurs... tous ceux qui, de près ou de loin, ont des décisions à prendre dans le domaine de l'aménagement, soit dans le cadre de leur travail (techniciens ...), soit dans celui d'une fonction publique.

Cet outil constitue le fondement de la connaissance du territoire.

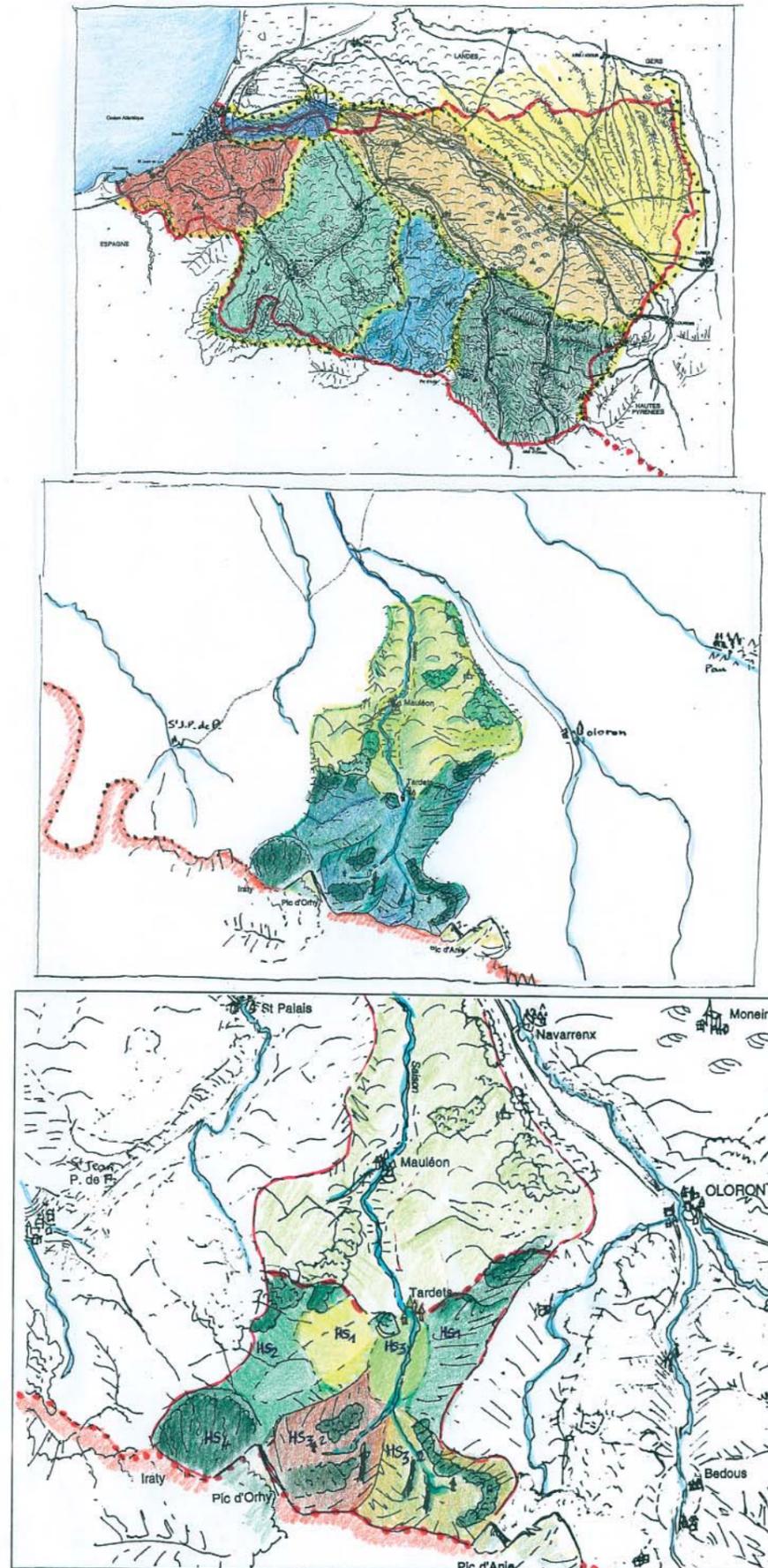
Il permettra que soient menées des politiques d'aménagement qui prennent en considération les caractéristiques des paysages, leur valeur culturelle identitaire ainsi que leur évolution et leur sensibilité.

Au-delà de cette étude, et sur la base de ces éléments de référence, une démarche prospective de **schéma d'aménagement des paysages du département** pourra se mettre en place ultérieurement, et aboutir à de véritables projets contemporains et innovants, ancrés dans ce savoir ...

et bâtis sur une sensibilité partagée.



Une méthode : délimiter des unités de paysage



un département,

... 7 ensembles

Un ensemble comprend
(par exemple la Soule)

de 1 à 5 entités
(ici 2 entités : Haute Soule et
Basse Soule)

dans une entité
(ici Haute Soule)
il y a plusieurs
unités de paysage

Dans cette démarche nationale, la méthodologie publiée par la DAU en 1994* sert de cadrage général et fait ressortir l'importance d'une **reconnaissance collective** des paysages.

C'est ce souci qui a amené la constitution d'un groupe de travail comprenant différents représentants du Conseil Général (DAEE et CAUE), de l'Agence d'urbanisme Adour Pyrénées, et de l'Etat (DDE, DIREN, DDAF, SDAP, préfecture) : techniciens appuyés de leur paysagiste-conseil. Ce groupe de travail a permis des échanges suivis et très fructueux, une fois par mois, avec notre bureau d'études. C'est aussi pourquoi nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire : paysagiste mandataire, hydro-géologue, historienne du paysage, architecte.

La connaissance de l'état des paysages, de ses caractères dominants et de ses dynamiques s'est faite par le biais de la délimitation d'entités spatiales homogènes, appelées «**unités de paysage**». Ces unités sont un morceau de territoire dont on peut caractériser les atouts et les potentialités, et qui n'ont pas d'objectif opérationnel et immédiat affirmé aujourd'hui.

Cette analyse fine, sensible, effectuée sur le terrain à l'échelle du 1 / 25 000, et restituée au 1 / 50 000, a permis de déterminer ces limites spatiales.

Le mot «**unité**» est donc employé ici :

- au sens **visuel** : théoriquement tous les points du territoire d'une unité sont visibles mutuellement (on parle alors de co-vision) ; à cette échelle, les crêtes d'un bassin versant, forment souvent les **limites** de l'unité (notion variable suivant la finesse de l'échelle utilisée).

- au sens d'une **homogénéité** : les éléments qui identifient l'unité déterminent une ambiance qui lui est propre.

Les critères de définition des unités de paysage sont **géo-morphologiques** (relief, hydrographie) et **anthropiques** (occupation du sol, formes d'habitat et de végétation); le paysage étant l'héritage de phénomènes géologiques et météorologiques d'une part, et le reflet de l'action de l'homme d'autre part. L'observation que l'on peut faire aujourd'hui est une sorte de photo à l'instant «**T**» que l'on ne doit pas considérer comme figée, où la dynamique d'évolution est à prendre en compte.

Le paysage étant aussi la résultante de regards (collectifs ou non) sensibles et esthétiques portés sur un «**pays**», un territoire, un milieu.

Nous avons, en fonction de l'étendue du territoire concerné, découpé le département en 7 grands **ensembles**, eux-mêmes divisés en **entités**, comprenant chacune plusieurs **unités** de paysage.

Pour chaque ensemble, un chapitre général dégage ses spécificités : les points clefs du paysage tout d'abord, puis la morphologie, l'histoire et l'habitat. Un paragraphe développe le thème de la végétation.

Pour chaque entité, une introduction résume l'ambiance en termes de paysage.

Enfin, chaque unité donne lieu à une fiche de 2 pages : sur la gauche, se trouvent les caractéristiques tangibles (limites, réseaux, occupation du sol, habitat, économie, repères) et à droite, une description plus sensible.

* «Méthode pour des atlas de paysages» - Strates / CNRS - SEGESA 1994 - M.A.T.E. - DAU - Yves Luginbühl. Introduction de Catherine Bersani.